
**AVIS AUX PORTEURS DE PARTS DU FCP
AXA MONEY MARKET FUND (code ISIN FR0013241080)
OPCVM DE DROIT FRANÇAIS**

Puteaux, le 3 janvier 2024

Madame, Monsieur, Chers Clients,

Nous vous remercions de la confiance que vous accordez à notre gestion et sommes heureux de vous compter parmi les porteurs de parts du Fonds **AXA MONEY MARKET FUND** (ci-après le « Fonds »), OPCVM de droit français conforme à la Directive européenne 2009/65/CE.

A la suite de la publication du Règlement Délégué amendant le Règlement « SFDR » pour intégrer des informations supplémentaires concernant l'énergie nucléaire et le gaz fossile en date du 20/02/2023, l'Autorité des Marchés Financiers attend des acteurs une mise à jour des annexes précontractuelles aux prospectus relatives aux informations nécessaires pour les Fonds ayant un objectif de durabilité (article 9) ou qui promeuvent des caractéristiques environnementales et/ou sociales (article 8) au regard de la réglementation SFDR.

En conséquence, à compter du **8 janvier 2024 (date de prise d'effet)**, l'annexe précontractuelle de votre Fonds sera mise à jour des nouvelles exigences en lien avec les activités du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui seraient alignées à la taxinomie (*nouvelle question OUI/NON et si la réponse à cette question est OUI, modification du graphique taxinomie*).

Il est précisé que cette évolution réglementaire ne constitue pas une mutation et ne requiert ni un agrément AMF ni une action spécifique de votre part.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'ensemble de la documentation réglementaire sera disponible sur simple demande auprès de :

AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS

Tour Majunga – La Défense 9
6 place de la Pyramide
92908 PARIS – La Défense Cedex

et publiée sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://funds.axa-im.com/> à compter de sa date de prise d'effet.

Nous vous invitons à prendre contact avec votre correspondant habituel pour vous donner toutes les informations complémentaires que vous pourriez souhaiter.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Chers Clients, l'expression de nos sincères salutations.

**AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS
Le Gestionnaire Administratif**